

Division Enveloppe du Bâtiment
LABORATOIRE ACOUSTIQUE - CREA
12 Avenue Gay Lussac – ZAC La Clef Saint Pierre
78990 ELANCOURT
☎01.30.85.21.50
☎01.30.85.24.72

RAPPORT D'ESSAI

N° BEB2.D.6012-1

du 10 mai 2013

DÉTERMINATION DE L'INDICE D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE

Cloison vitrée toute hauteur

À la demande de : **CLIPS**
Z.I. Rue de l'Industrie
14700 FALAISE

Pour le compte de : **CLIPS**
Z.I. Rue de l'Industrie
14700 FALAISE

Établi par : **Yoann Deredec**

Revu par : **Amandine Maillet**

Nombre de pages : 7 pages dont 2 pages d'annexes

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du Code de la Consommation et de la loi du 3 juin 1994.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

GINGER CEBTP SAS au capital de 2 597 660 €

SIÈGE SOCIAL : ZAC LA CLEF SAINT PIERRE – 12, AVENUE GAY LUSSAC – 78 990 ÉLANCOURT

RCS Versailles B 412 442 519 – SIREN 412 442 519 – Code APE 7112 B C – N°TVA : FR 31 142 442 519

Tél : 01 30 85 24 00 - Email : edb@gingergroupe.com – Site internet : www.gingergroupe.com

Qualifié OPQIBI sous le n°81 05 0433 – Organisme certifié déclaré auprès du Ministère chargé de l'industrie

1 – PRÉAMBULE

1.1 – Généralités

Le présent rapport a pour objet la caractérisation de l'indice d'affaiblissement acoustique d'une cloison vitrée toute hauteur, conformément à la norme **NF EN ISO 140-3** « Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens par les éléments de construction » d'août 1995, et à la norme **NF EN ISO 717-1** « Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 1 : Isolement aux bruits aériens » d'août 1997.

1.2 – Spécificités du protocole

L'élément testé est monté dans l'ouverture pratiquée entre la salle d'émission et la salle de réception de la cellule d'essai **MM&CD** (voir annexe 1).

Le protocole de mesure retenu utilise une unique source omnidirectionnelle. Deux positions de source sont considérées au sein de la salle d'émission.

Le niveau de pression acoustique est mesuré simultanément en salle d'émission et en salle de réception au moyen de microphones fixés chacun sur un bras rotatif incliné à 30° ; la période de rotation est égale à 32 s.

Les références du matériel utilisé figurent en annexe 2.

2 – RÉCAPITULATIF

Le tableau suivant résume l'ensemble des caractéristiques de l'élément testé.

Élément testé : Cloison vitrée toute hauteur Osmose, vitrage 10mm+10mm			
Date de livraison	2 avril 2013	Date du montage	2 avril 2013
N°de réception	112428	Effectué par	CLIPS
Date de l'essai	3 avril 2013	Date de réception du descriptif	8 mars 2013
DESCRIPTIF TECHNIQUE	Fabricant	CLIPS	
	Type de cloison	démontable et amovible	
	Épaisseur de la cloison (mm)	71	
	Largeur du module (mm)	984	
	Hauteur (mm)	2500	
	Vitrage face 1	Vitrage trempé clair 10mm JPP	
	Vitrage face 2	Vitrage trempé clair 10mm JPP	
	Départs de mur	réf.1011, aluminium peint (6060) avec couvre-joint réf.1030, aluminium peint (6060)	
	Lisses	réf.81, aluminium peint (6060)	
	Collage des modules	Joint de vitrage autocollant réf. 1511	
	Étanchéité	Mousse 20x4 sous lisses hautes, basses et départs de mur	
OBSERVATIONS			
Les schémas détaillés de la cloison figurent à la suite de la courbe de résultat de chaque essai.			

3 – RÉSULTATS

Fabricant : CLIPS

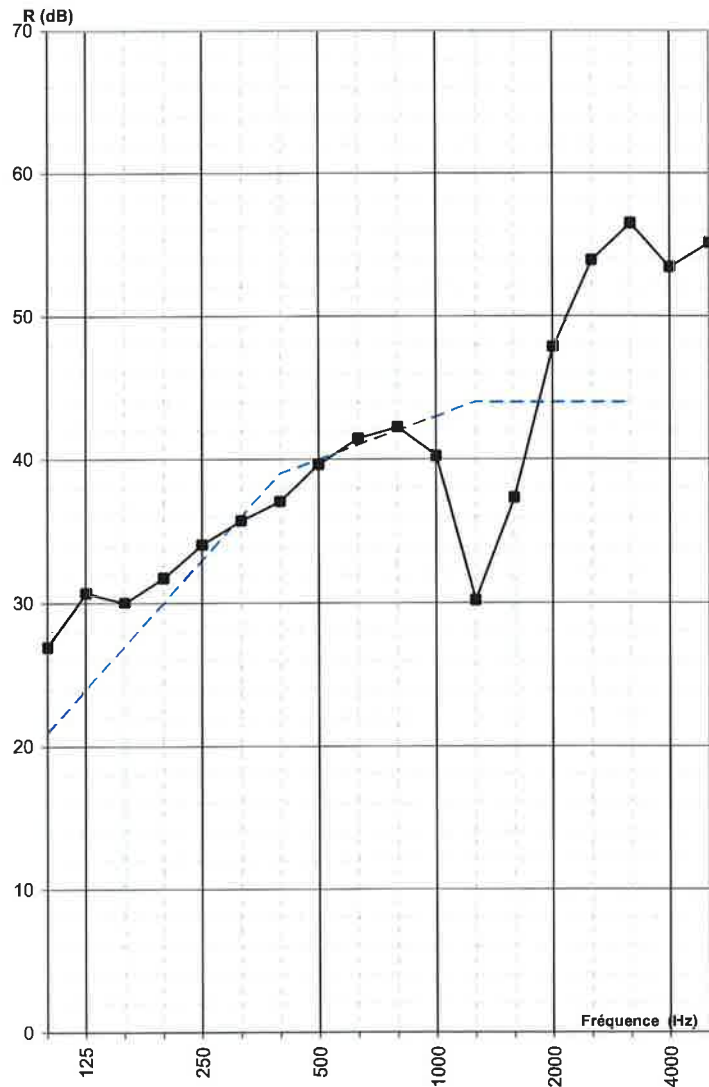
Élément testé : Cloison vitrée toute hauteur Osmose, vitrage 10mm+10mm

Température : 16,7 °C

Hygrométrie : 28,3 %

Volume des salles		
Emission	62.1	m3
Réception	52.5	m3

Fréquence (Hz)	R (dB)	R'max (dB)
100	26.9	
125	30.7	
160	30.0	
200	31.7	
250	34.1	
315	35.7	
400	37.1	
500	39.7	
630	41.4	
800	42.2	
1000	40.2	
1250	30.2	
1600	37.3	
2000	47.9	
2500	53.9	
3150	56.5	
4000	53.4	
5000	55.1	

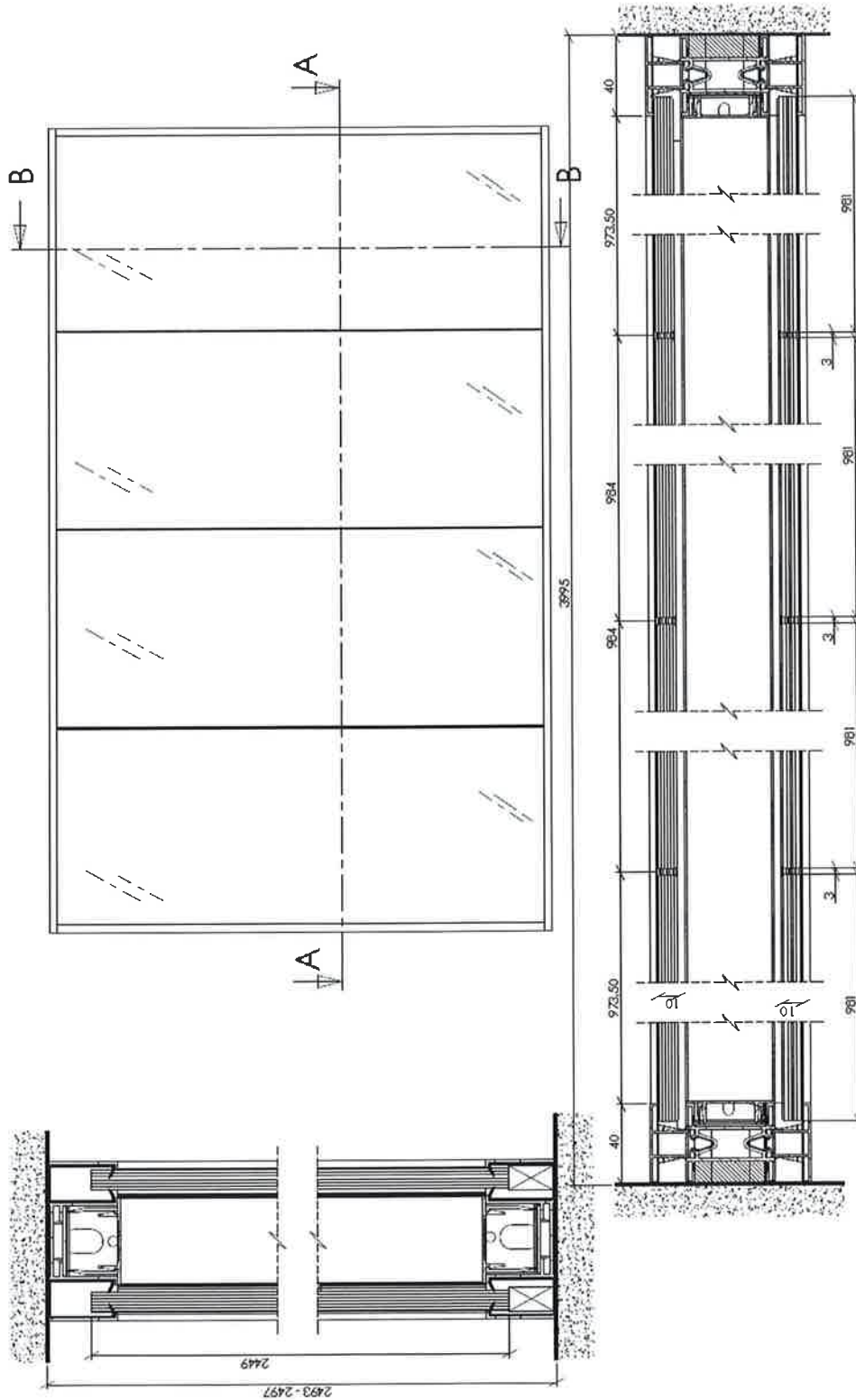


----- Courbe type de calcul du R_w

Indices suivant NF S31.051	
R (rose)	= 38 dB(A)
R (route)	= 36 dB(A)

Indice d'Affaiblissement Acoustique Pondéré
 évalué selon NF EN ISO 717-1
 $R_w (C ; C_{tr}) = 40 (-3 ; -4) \text{ dB}$

Plans et coupes de l'élément testé



ANNEXE 2
Référence de l'appareillage

Cellule	Désignation	Fabricant	Type	Numéro de série
Emission	Microphone	Brüel & Kjaer	4942	2647385
	Préamplificateur associé	Brüel & Kjaer	2671	2652382
	Bras rotatif	Brüel & Kjaer	3923	2646195
	Amplificateur	Brüel & Kjaer	2716	2675491
	Source omnidirectionnelle	Brüel & Kjaer	4292	026012
Réception	Microphone	Brüel & Kjaer	4942	2647290
	Préamplificateur associé	Brüel & Kjaer	2671	2660581
	Bras rotatif	Brüel & Kjaer	3923	2672090
	Amplificateur	Brüel & Kjaer	2716	2675490
	Enceinte	Brüel & Kjaer	4255	2604547
Contrôle	Sonde thermomètre/hygromètre	TESTO	175-H2	38231384
	Calibreur	Brüel & Kjaer	4231	2688677
Acquisition	Frontal Pulse	Brüel & Kjaer	3160-A-022	3160-100178
	Ordinateur	DELL	E5400	

Fait à Elancourt, le 10 mai 2013

Yoann Deredec
Technicien en Acoustique



Revu par
Amandine Maillet
Chef du Service Acoustique



- Fin du rapport -